

Compte Rendu du CVS du 11 décembre 2013

Présents :

Mme LOUMPRE, Mme DE RAVIGNAN, M. JABRANE, M. GIRAN, et
Mme DUSSOUY (Représentants des Parents)

M. RENNER (élu au Conseil d'administration des PEP64),

M. CLAVERIE, Mme MEDINA- GONZALEZ, Mme DEBREUILLE et Mme
BALBIN (pour le Castel)

Sont excusés : Mme HERNANDEZ (conseillère municipale à Jurançon)

Les Jeunes élus et leurs suppléants absents ce jour

1 / Validation du compte rendu du CVS du 12.06.2013

Le Conseil de la Vie Sociale prévu initialement le 09 octobre 2013 en pensant que le nouvel adjoint de direction, Mr De Barros, serait présent sur le Castel à cette date a été reporté. Finalement, Mr De Barros ne prendra ses fonctions que début février.

Aussi, afin de respecter le cadre légal, à savoir une réunion du CVS par trimestre, une nouvelle date a été proposée au 11 décembre 2013.

Rectification : M. Renner était bien présent au dernier CVS.

Suite aux modifications, le compte rendu est validé.

2/ Elections du bureau :

Les élections du bureau ont eu lieu en amont et se sont bien déroulées.
Mme DUSSOUY précise que c'est la première fois qu'elle rencontre une si grande mobilisation des parents.

Les membres du bureau sont :

Titulaires

Mme DE RAVIGNAN

Mme DORE

Mme LOUMPRE

Suppléants

Mme TERLEIRA

Mme JABRANE

Mme ARENAS

Mme DE RAVIGNAN est élue à l'unanimité au poste de présidente.

3 / Points sur la rentrée :

- 16 nouveaux arrivants
- 18 à 19 jeunes en situation d'amendement Creton (jeunes qui dépassent l'agrément, + de 20 ans), et qui bénéficient d'une orientation en milieu protégé.
- Nous accueillons 130 jeunes sur le Castel, et non plus 140, du fait de la création du SESSAD qui prend en charge 10 jeunes ayant une orientation en milieu ordinaire.
- Nous manquons de temps d'orthophonie (difficulté de recrutement)
- Nous bénéficions d'un temps plein d'infirmier et d'1/4 temps de psychiatre (alors que nous disposons d'un budget équivalent à 1/3 temps pour le médecin).
- Départ de Mr Lamouré au 1er octobre pour des raisons personnelles (il prend la direction d'une maison de retraite).
- L'unité d'enseignement se compose d'une équipe complète avec deux enseignants en formation du CAPA-SH remplacés par deux enseignants qui connaissent bien l'établissement. Cette équipe fonctionne bien.
- Au 15 octobre nous avons 86 jeunes scolarisés en prenant en compte les scolarisations sur l'extérieur.
- A partir de 18 ans, fin de la scolarité.

Auparavant on pouvait continuer à scolariser les jeunes au-delà de 20 ans voir plus. Aujourd'hui, il faut de plus en plus rendre compte aux décideurs, et justifier le maintien de la scolarité des plus de 18 ans par un projet particulier (CAP/BEP...).

Le maintien des acquis, des connaissances se poursuit avec les activités éducatives et professionnelles proposées.

- Le projet d'externalisation d'une classe de l'IME avec le lycée professionnel Honoré Baradat n'a pas pu être mis en œuvre cette année. Il sera repris pour l'année prochaine.

Certains élèves (parmi les groupes A et B) ainsi qu'un groupe d'élèves parmi les C et D seront concernés.

4 / Fête de Noël et marché de Noël :

Cette année en raison de l'absence pour maladie d'une éducatrice nous ne pourrons participer au projet « marché de Noël ».

Les représentants des familles proposent d'aider, à l'avenir, les éducateurs pour un tel projet.

Le jeudi 19 décembre 2013 aura lieu la fête de Noël.

Le repas de Noël se prendra tous ensemble au gymnase et il sera suivi d'une boum et d'un goûter.

Au moment de l'apéritif, le gagnant du concours de dessin sera désigné.

5 / Temps de parole des jeunes :

Question : Les jeunes souhaitent que les ateliers espaces vert et horticulture soient regroupés.

Réponse : cette organisation n'est pas envisageable à ce jour.

Question : Ils veulent davantage de chantiers.

Réponse : La direction précise que nous ne sommes pas un ESAT. Nous sommes en situation d'apprentissage et de formation ce qui limite la réalisation de chantiers à l'extérieur.

Question : chemin piétonnier - le sol est à revoir, il s'est dégradé suite aux intempéries.

Réponse : Il faut se référer au cahier des charges, ainsi qu'au CHSCT. Les travaux nécessaires seront entrepris.

Question : L'infirmier n'est pas présent tout le temps ; pourquoi ?

Réponse : L'infirmier est présent 36h/semaine. Il est remplacé quand il est absent sauf cas exceptionnel.

Le problème de place de parking est évoqué.

«Je doute que les jeunes aient dit cela »

Question : Il faut davantage de prises électriques pour l'internat.

Réponse : Cette demande sera étudiée dans le cadre de nos projets de travaux et de rénovation de l'IME ; d'autre part, toute intervention sur le réseau électrique ne peut être réalisée que par une entreprise habilitée.

Question : Une demande d'installation d'un store est formulée

Réponse : Il est prévu que ce store soit installé au réfectoire.

Une commission « menu » avec les jeunes devrait se mettre en place.

Les travaux du C3 (futur foyer) vont commencer.

L'autorisation d'absences ou de départ anticipé pour les vacances est étudiée au cas par cas. Les parents doivent envoyer un courrier argumenté.

6 / Blog du Castel :

Le blog du Castel est présenté aux parents.

7/ Actualisation du règlement intérieur du CVS :

Le règlement du CVS est validé et sera revu tous les ans.

Le prochain CVS aura lieu le **mercredi 19 mars 2014 de 16h45 à 18h30.**